

Communiqué de presse

Paris, le 15 mai 2009

Version électronique sur

www.integraales.fr

PENELOP : l'Accord* de normalisation des échanges de données en assurance vie sur le point d'être signé.

L'Accord PENELOP (Protocole Étendu et Normalisé d'Échanges en Ligne pour les Opérations Patrimoniales) sera signé le 5 juin prochain pour enregistrement et publication par l'AFNOR, après une année de travail collectif mené par les principaux acteurs du secteur, sous la conduite d'Intégrales Agora.

Renforcer la qualité et l'exhaustivité des informations indispensables à l'exercice du conseil patrimonial

L'Accord PENELOP normalise les formats d'échange de données entre assureurs vie et intermédiaires indépendants. Cette standardisation améliorera la qualité des services proposés par les assureurs et les intermédiaires à leurs clients en permettant la transmission d'informations plus riches et plus fiables, dans des conditions de sécurité renforcées. Elle contribuera également à réduire les coûts informatiques en favorisant l'interopérabilité et en facilitant les évolutions.

Les signataires sont les principaux acteurs engagés dans la gestion de patrimoine indépendante :

Les membres du groupe de travail et futurs signataires sont les principaux acteurs engagés sur le segment de la gestion de patrimoine indépendante : assureurs, associations de professionnels, plateformes de CGPI et agrégateurs/éditeurs :

AXA, Axéria Vie, Cardif, CNP Capéor, PM&A, Generali Assurances, Fortis Assurances, La Mondiale Partenaire, MMA, UAF Patrimoine, Skandia, Vie Plus, la Chambre des Indépendants du Patrimoine, Harvest-O2S, Fractal, CGP Land, Pixel Info, CGP Services, Informatica



L'Accord deviendra un standard d'échanges de données incontournable

Les signataires de l'Accord s'engagent à transmettre et à traiter, à terme, des fichiers conformes aux conditions de l'Accord. Nombre d'éditeurs de logiciels d'agrégation devraient peu à peu conditionner l'intégration des données des fournisseurs à l'adoption du standard PENELOP ; les assureurs quant à eux y verront la condition pour transmettre de façon sécurisée les données relatives aux clients.

Les signataires de l'Accord ont une longueur d'avance sur le reste de la profession

Le texte de l'Accord sera publié dès son enregistrement et accessible par l'ensemble de la profession sur www.afnor.org.

Les éléments techniques permettant sa mise en œuvre (schéma XSD, règles de gestion, jeux de test, etc), seront mis jusqu'à fin 2009 à la disposition exclusive des membres signataires sur le site dédié

www.accord-penelop.org, qui pourront donc en tenir compte de façon anticipée dans leurs projets de développement.

Jusqu'à la signature de l'Accord le 5 juin, de nouveaux membres peuvent rejoindre la communauté des signataires.

PENELOP marque un progrès décisif, tant en termes de périmètre couvert qu'en raison des standards techniques adoptés

Les échanges PENELOP porteront sur une gamme de produits élargie qui s'étend des produits d'assurance vie individuelle aux placements bancaires courants (comptes titres, livrets, comptes à terme, comptes à vue). Les données seront enrichies des mouvements survenus sur les contrats et par des informations essentielles relatives au commissionnement. Enfin, en s'appuyant sur le langage XML, PENELOP permet de fiabiliser les données et de faciliter leur intégration.

À propos du groupe AFNOR

Le groupe AFNOR est organisé autour de 4 grands domaines de compétence : la normalisation, la certification, l'édition et la formation. Opérateur international dans le domaine de la qualité et du management pour les services, les produits et les compétences, le groupe AFNOR offre aux acteurs socio-économiques des outils pratiques, concrets et reconnus leur permettant de s'inscrire de manière visible et durable sur l'échiquier socio-économique mondial. Pour en savoir plus : www.afnor.org

À propos d'Intégrales Agora

Intégrales Agora est une société de conseil en stratégie et en organisation. Elle conduit ses missions dans le secteur des services financiers, en particulier auprès des compagnies d'assurance : accompagnement des équipes dirigeantes (stratégie & coaching), pilotage des forces de vente et conception de systèmes d'information. Pour en savoir plus : www.integraales.fr

Pour tout renseignement complémentaire sur ce groupe de travail :

Contact AFNOR

Olivier Teitgen – Chef de Projet Normalisation
olivier.teitgen@afnor.org

Contact Intégrales Agora

Bruno Sanson, Directeur Associé
01 822 855 33
presse@integraales.fr

* L'Accord AFNOR est un support normatif élaboré collectivement à la demande d'un ou plusieurs acteurs économiques et traitant d'un sujet non encore stabilisé. A l'issue d'une étude de faisabilité, un groupe de travail est constitué, avec les acteurs identifiés, « les membres », pour développer un document de référence dans des délais courts (moins d'un an). Après validation de l'ensemble des membres du groupe de travail, le document est enregistré et officiellement publié dans le catalogue AFNOR. Dans la perspective de réflexions à l'échelle internationale, l'Accord AFNOR constitue une contribution normative significative, mais également un point de départ possible pour élaborer une norme homologuée au niveau français, européen ou international.